

Harcèlement dans les bus

Vous êtes victime ou témoin de harcèlement dans les transports, Périmouv' vous accompagne !

Dans le bus, face au harcèlement, quels sont les bons comportements ?

Vous êtes victime, que faire :

Signifiez votre refus

- › Dites "NON" et "STOP" de manière claire et forte,
- › Eloignez-vous de l'agresseur,
- › Faites mine de connaître un témoin,
- › Interpellez les autres voyageurs témoins de la scène.

Alertez

- › Parlez fort et alertez les témoins et le personnel Périmouv' présent, conducteur ou contrôleurs,
- › Prenez les coordonnées des témoins qui pourront appuyer votre dépôt de plainte.

Déposez plainte

- › Aucune enquête ni sanction ne peuvent être engagées à l'encontre d'un agresseur sans qu'une plainte n'ait été déposée par la victime,
- › La vidéo protection ne peut être utilisée qu'en cas de dépôt de plainte auprès des services de Police.

Vous êtes témoin, comment réagir :

Faites diversion sans vous mettre en danger

- › Adressez-vous à la victime comme si vous la connaissiez, " Hey Julie ! ça va ? "
- › Parlez fort et interpellez le conducteur ou les autres voyageurs,
- › Impliquez d'autres passagers.

Alertez au plus tôt

- › Prévenez le personnel Périmouv' présent, conducteur ou contrôleurs,
- › Rassurez la victime.



Les numéros d'urgence

17 : Police secours

18 : Pompiers

Où s'informer

- › Associations d'aide aux victimes France victimes Dordogne : 05 53 06 11 73
- › CIDFF : 05 53 35 90 90
- › Ilot Femmes SAFED : 05 53 09 09 49
- › Violences Femmes Info : 3919

Contact



Marie ALCONCHEL

Référente Plan de Mobilité - Périmouv

✉ **Courriel**

☎ **06 89 21 53 4**
2



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

› CONTACT